

Séance du Conseil Municipal du 22/10/2008

N° 242

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008110

Signataire : MG/MD

OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 25 septembre 2008

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2008,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2008

Le Maire